



Hautes-Alpes

le département

INFORMATIONS ROUTIERES

17^{ème} et 18^{ème} étapes du Tour de France

Le mercredi 24 et le jeudi 25 juillet 2019

Mise à jour le 19/06/2019 à 10h00

Les horaires de fermeture des routes sont consultables sur les cartes des restrictions de circulation téléchargeables sur le site InfoRoute05 - Les 17^{ème} et 18^{ème} étapes du Tour de France impacteront le département Hautes-Alpes.

De nombreuses communes situées sur le tracé de ces deux étapes ont prévu de mettre en place des zones de stationnement pour accueillir les spectateurs et d'organiser des manifestations pour fêter le passage du Tour... Renseignez-vous auprès des Offices de Tourisme ou des Mairies.

Le département des Hautes-Alpes est concerné par les épreuves suivantes :

MERCREDI 24 JUILLET 2019 – 17^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE :

Pont du Gard > Gap (200 km)

Le tracé de cette 17^{ème} étape traversera les départements du Gard, de la Drôme et des Hautes-Alpes. La course empruntera la Côte de la Rochette-du-Buis puis le Col de la Sentinelle sur la commune de Jarjayes avant de rejoindre Gap où se déroulera l'arrivée d'étape.

Départ Caravane : 10h25 – Arrivée : 15h40

Départ des coureurs : 12h25 – Arrivée vers 17h30

PRINCIPALES PERTURBATIONS DE LA CIRCULATION

Les horaires de fermeture des routes sont consultables sur les cartes des restrictions de circulation téléchargeables sur le site InfoRoute05

1 – Entre 13h et 17h30, la RD 1075 (route située entre Grenoble et Sisteron) sera coupée au niveau de Laragne-Montéglin :

Pour les automobilistes en transit entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il sera déconseillé d'emprunter cet itinéraire du col de la Croix-Haute. Une déviation sera prévue par la Vallée du Rhône via les autoroutes A48, A49 et A7.

Localement, il sera possible d'éviter la RD 1075 et le secteur de Laragne-Montéglin en empruntant dans les deux sens de circulation les RD 994B (Col des Eygaux), RD 994 (de Veynes à Gap), RD 291 (Route des Eyssagnières), RN 85 et la RD 1085 ou l'autoroute A51 (entre La Saulce et Sisteron). En effet, les coureurs du Tour de France, en provenance de Laragne-Montéglin, emprunteront un pont au niveau du Monétier-Allemont qui passe au-dessus de l'autoroute. Toutefois, compte-tenu de la proximité de cet itinéraire avec la Ville de Gap où se déroulera l'arrivée d'étape, celui-ci sera probablement bien chargé.

2 – Liaison Aix-en-Provence <=> Vallée de l'Ubaye / Embrun :

Pour les usagers se situant sur l'autoroute A51 et à destination de la Vallée de l'Ubaye (Barcelonnette), il sera conseillé de sortir à l'échangeur n° 20 Peyruis et de suivre la direction de Digne-les-Bains et Barcelonnette par la N85 et D900 via le Col du Labouret.

Pour les usagers à destination des Hautes-Alpes, au carrefour du Pas de La Tour (avant le Lauzet-Ubaye), il faudra emprunter la RD 954 via le Sauze-du-Lac.

3 – Circulation dans Gap intra-muros avec l'arrivée d'étape :

La circulation sera difficile de 5h à 23h et très difficile de 14h30 à 18h30 : voir le plan de circulation réalisé par la Ville de Gap.

4 – Fermetures spécifiques pour les poids lourds :

ROUTES	DESCRIPTION	HORAIRES DE FERMETURE
RD 1075	Section comprise entre le rond-point de Vêragne à Laragne-Montéglin et le giratoire de Pont-La-Barque : interdiction aux véhicules de plus de 26 tonnes de PTAC ainsi qu'aux ensembles articulés	
RD 942	Du carrefour à feux de Tallard (RN 85 / RD 942) jusqu'au carrefour avec la RN 94 à Montgardin : interdiction pour les véhicules de plus de 26 tonnes de PTAC ainsi qu'aux ensembles articulés	Le mercredi 24 juillet de 13h à 18h
RN 94	Du carrefour avec la RD 942 à Montgardin jusqu'au giratoire de Charges interdiction pour les véhicules de plus de 26 tonnes de PTAC ainsi que pour les ensembles articulés : - Filtrage des forces de l'ordre au carrefour RD 942 / RN 94 à Montgardin et sur la RN 94 au rond-point de la gare de Charges (les PL seront invités à stationner sur le parking de l'entreprise Davin)	
RN 94	De Gap (giratoire de la zone Tokoro) jusqu'au carrefour avec la RD 942 à Montgardin : interdiction pour les véhicules de plus de 26 tonnes de PTAC ainsi que pour les ensembles articulés.	Le mercredi 24 juillet de 7h à 21h
RD 900B	Du carrefour RD 900B / RD 3 à Espinasses au carrefour RD 942 / RD 900B (marché paysan) à Jarjayes interdiction pour les véhicules de plus de 26 tonnes de PTAC ainsi que pour les ensembles articulés : - Filtrage des forces de l'ordre au carrefour RD 900B / RD 3 à Espinasses	Le mercredi 24 juillet de 13h à 18h

JEUDI 25 JUILLET 2019 – 18^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE :

Embrun – Valloire (208 km)

Les coureurs partiront d'Embrun en suivant la vallée de la Durance jusqu'à Savines-le-Lac. Le peloton empruntera ensuite les berges du lac de Serre-Ponçon où les coureurs seront confrontés à la première difficulté du parcours avec la Côte des Demoiselles Coiffées qui marquera le commencement d'une lente ascension en direction du Col de Vars (1^{ère} catégorie) via Barcelonnette. Après cette excursion dans les Alpes de Haute-Provence, les participants retrouveront le chemin des Hautes-Alpes où ils effectueront un passage par le centre-ville de Guillestre avant de franchir les portes du Queyras. Le tracé de cette 18^{ème} étape cheminera ensuite le long des Gorges du Guil jusqu'au carrefour de l'Estéyère où commencera véritablement l'ascension du col d'Izoard qui est classé hors catégorie. Après une grande descente vers Briançon, les coureurs devront affronter la montée de la Chaussée avant de poursuivre leur ascension vers lesCols du Lautaret et du Galibier (hors catégorie) pour rejoindre Valloire où se jouera l'arrivée de cette magnifique étape de montagne.

Départ Caravane : 9h10 – Arrivée : 15h41

Départ des coureurs : 11h10 – Arrivée vers 17h20

PRINCIPALES PERTURBATIONS DE LA CIRCULATION

Les horaires de fermeture des routes sont consultables sur les cartes des restrictions de circulation téléchargeables sur le site InfoRoute05

Compte-tenu de la configuration du réseau routier et des perturbations attendues dans le nord des Hautes-Alpes le jeudi 25 juillet, il ne sera pas possible de mettre en place des itinéraires de déviation. Il est donc conseillé aux automobilistes en transit par ce secteur de différer leur déplacement.

Fermetures spécifiques pour les poids lourds :

ROUTES	DESCRIPTION	HORAIRES DE FERMETURE
RN 94	Du giratoire de Chorges au Col de Montgenèvre (frontière italienne) : interdiction pour les véhicules de plus de 26 tonnes de PTAC ainsi que pour les ensembles articulés.	Le mercredi 24 juillet de 6h à 20h

Retrouvez ces informations sur le site InfoRoute05

Le Département des Hautes-Alpes vous remercie pour votre compréhension et vous souhaite une bonne route.